

## RESULTATS ANNUELS 2014 : GLOBAL ECOPOWER SURFE SUR DES VENTS PORTEURS

### PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX ACTIONNAIRES

Aix-en-Provence (France), le 20 avril 2015. Global EcoPower (Alternext - FR0011289198 - ALGEP), constructeur de centrales de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, annonce, pour son troisième exercice consécutif, des résultats largement bénéficiaires. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe croît de 28% et le résultat net part du groupe progresse de 41%. La trésorerie nette connaît également une forte progression, passant de -0,6 M€ à +1,1 M€. En 2014, Global EcoPower a généré plus de 3 M€ de trésorerie par son activité.

En K€ - Données auditées consolidées	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires	15 877	12 443	+ 27,6%
Résultat opérationnel	2 216	1 724	+ 28,5%
<i>Marge opérationnelle (en % du chiffre d'affaires)</i>	14,0%	13,9%	
Résultat financier	-110	102	na
Résultat net part du groupe	1 632	1 154	+ 41,4%
<i>Marge nette (en % du chiffre d'affaires)</i>	10,3%	9,3%	

L'activité de Global EcoPower est de développer, de construire et de vendre des centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables. Une fois cédées, les centrales sont exploitées par GEP pour le compte du client, pendant une durée de 15 à 20 ans.

Jusqu'à mi-2014, GEP identifiait, sélectionnait et faisait acquérir par ses clients « avant construction » des projets bénéficiant de l'ensemble des droits et autorisations permettant la construction de parcs éoliens ou photovoltaïques.

En août 2014, le groupe a acquis, pour la première fois sur ses fonds propres, la société PEVD (Parc Eolien de la Vallée du Don) qui détient tous les droits et autorisations pour la construction d'une centrale éolienne de 10 MW en Loire-Atlantique.

Cette acquisition témoigne des nouvelles ambitions du Groupe consistant désormais à acquérir la société support de programme, à monter le financement et à construire la centrale en vue de la revendre. A compter de l'exercice 2014, elle conduit désormais GEP à comptabiliser l'achat en charges et la vente en chiffre d'affaires, qui est reconnu à l'avancement de chaque centrale.

Cette nouvelle stratégie nécessite d'établir, pour la première fois, des comptes annuels consolidés pour donner une image plus exhaustive des activités du Groupe. Dès lors, les états financiers sont présentés en comptes consolidés pour l'exercice 2014 et établis selon les normes françaises. Le chiffre d'affaires consolidé englobe ainsi les sociétés Global EcoPower (GEP), Investeole (filiale à 99,98% de GEP) et Parc Eolien Vallée du Don (filiale à 100% d'Investeole).

En outre, le groupe GEP envisage de produire des comptes consolidés aux normes IFRS au titre de l'exercice 2015, pour améliorer la comparaison avec d'autres sociétés internationales du secteur et anticiper ainsi son développement à l'étranger.

### Jean-Marie SANTANDER, Président Directeur Général :

*« Dès le début, nous avons comme stratégie de construire des centrales autonomes de production d'électricité en vue de les vendre à des investisseurs et d'intervenir sur plusieurs énergies renouvelables, devenant ainsi, un acteur multi-énergie. Notre objectif était aussi de nous développer à l'étranger. Aujourd'hui les filières éolienne et photovoltaïque sont bien maîtrisées par le Groupe, et nous allons désormais également nous développer sur la filière « Méthanisation-Biomasse-Cogénération.*

*Les résultats de cette stratégie sont là : augmentation du chiffre d'affaires de 28%, du résultat net consolidé de plus de 40% et amélioration de la trésorerie. GEP vient ainsi de connaître trois exercices bénéficiaires successifs et se fixe comme objectif un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros et un Ebitda de 32 millions en 2017.*

*Comme l'an dernier, nous allons proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'attribuer 4 actions gratuites nouvelles pour 100 actions détenues. Notre objectif est de proposer chaque année aux actionnaires l'attribution d'actions gratuites, en relation avec les résultats dégagés. »*

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014

- **Raccordement au réseau électrique des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> centrales éoliennes construites par GEP, soit 64 MW au total (22 MW La Guenelle, 22 MW La Voie Romaine et 20 MW Montbray & Margueray)**  
Le 16 avril 2014, GEP a annoncé le raccordement, au réseau de distribution électrique d'ERDF, de la centrale éolienne de « Montbray et Margueray » dans la Manche, second parc éolien construit pour compte de tiers d'une capacité installée de 20 MW.  
Le 26 juin 2014, la centrale éolienne de « La Voie Romaine » dans la Marne, d'une capacité installée de 22 MW, a également été raccordée avec succès au réseau ERDF.
- **Signature d'un nouveau contrat de construction**  
En mai 2014, Global EcoPower a annoncé la signature, avec la SAS Tramomarina (Groupe Leonidas Associates), d'un nouveau contrat d'assistance au maître d'ouvrage et de construction d'un parc éolien, d'une capacité de 10,25 MW, sur la commune de Soulanges, dans la Marne (51).
- **Acquisition des actions de la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don**  
Le 7 août 2014, Investeole (filiale à 99,98% de Global EcoPower) a acquis les actions de la SAS Vallée du Don, qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'une centrale éolienne de 10 MW (5 turbines de 2 MW) sur les communes de Vay, Nozay et Marsac-sur-Don, en Loire-Atlantique.
- **Acquisition des actions pour construire une autre ferme éolienne de 10 MW**  
Le 7 août 2014, Investeole a également signé l'acquisition d'une nouvelle SSP, sous réserves que les conditions suspensives soient levées avant le closing de l'opération, initialement prévu le 24 novembre 2014 et reporté au 30 avril 2015.
- **Emprunt obligataire**  
Fin 2014, la société Investeole, une filiale détenue à hauteur de 99,98% dédiée à la détention et au financement de centrales éoliennes et notamment de la centrale éolienne « Parc Eolien de la Vallée du Don », a réalisé une levée de fonds obligataire d'une durée de 4 ans, d'un montant de 2 940 000 € (et non pas 3 027 000 € comme annoncé en date du 8 janvier 2015, suite à une renonciation tardive de souscripteurs).

- **Obtention de la qualification entreprise innovante par Bpifrance**  
Global EcoPower a obtenu, en septembre 2014, la qualification Entreprise innovante décernée par Bpifrance. Les actions GEP sont depuis cette date pleinement éligible aux FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation), dont 60% des encours investis doivent l'être dans des entreprises qualifiées innovantes.
- **Transfert des actions Global EcoPower au compartiment public d'Alternext Paris**  
Par un Document de base enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 13 octobre 2014, sous le numéro I.14-064 et par une Note d'opération enregistrée par l'AMF le 13 octobre 2014 sous le n°14-547 les actions de Global EcoPower ont été transférées du groupe de cotation EA (placement privé) au groupe de cotation E2 (sociétés ayant fait une offre au public) du marché d'Alternext Paris.

## RESULTATS ANNUELS 2014

Le Conseil d'administration, réuni le 17 avril 2015, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2014. Les procédures d'audit relatives à la certification des comptes ont été effectuées.

- **Compte de résultat consolidé**
  - Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Global EcoPower progresse de 28% à 15 877 K€ en 2014, contre 12 443 K€ en 2013.
  - Le résultat opérationnel progresse également de 28%, passant de 1 724 K€ en 2013 à 2 216 K€ en 2014.
  - Le taux de marge opérationnelle se maintient au niveau élevé de 14,0% du chiffre d'affaires, contre 13,9% en 2013.
  - Après un résultat net de 1 925 K€ en 2012, 1 154 K€ en 2013, Global EcoPower enchaîne un troisième exercice bénéficiaire en 2014, avec un bénéfice net 1 632 K€ en hausse de 41%.
- **Bilan**
  - Compte tenu de ces résultats, les capitaux propres consolidés du Groupe passent de 3 998 K€ en 2013 à 5 639 K€ en 2014.
  - Le total de bilan progresse de 16 143 k€ en 2013 à 24 543 k€ en 2014.
- **Trésorerie**
  - La trésorerie nette consolidée à la clôture passe de -566 K€ en 2013 à 1 094 K€ en 2014, soit une progression de + 1 660 K€.
  - Le flux net de trésorerie généré par l'activité passe de -1 817 K€ en 2013 à 3 239 K€ en 2014, soit une progression de + 5 056 K€.
  - Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement est passé de -77 K€ en 2013 à -1 766 K€ en 2014, compte tenu de l'acquisition de la société Parc Eolien de la Vallée du Don, intégralement financée sur fonds propres.

Fort de ces excellents résultats, GEP va proposer, comme en 2014, à la prochaine assemblée générale l'attribution d'actions gratuites aux actionnaires de GEP à raison de quatre actions nouvelles attribuées pour cent actions détenues. Sur la base du capital social actuel - composé de 4 707 766 actions - cette attribution gratuite d'actions se traduirait par la création de 188 310 actions nouvelles au maximum.

## EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2014

- Global EcoPower a signé un accord avec le Groupe espagnol, Enersol Nuevas Energias, en vue d'acquérir 50% du capital contre l'émission de 500 000 actions nouvelles de Global EcoPower. Global EcoPower poursuit actuellement les audits nécessaires. ([lire le communiqué de presse du 22 janvier 2015](#)).
- Le 23 février 2015, Global EcoPower a signé un accord avec les actionnaires du Groupe marocain Nova Power, en vue d'acquérir tout ou partie du capital, avec un minimum de 51%. Global EcoPower poursuit actuellement les audits nécessaires ([lire le communiqué de presse du 23 février 2015](#)).
- Le 18 février 2015, la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don a annoncé la signature d'un contrat d'un montant de 12 700 000 € avec les banques TRIODOS et Bpifrance en vue de financer la centrale éolienne de la Vallée du Don (cinq turbines Gamesa de 2MW chacune) ([lire le communiqué de presse du 18 février 2015](#)).
- Le 27 mars 2015, la SAS Parc Eolien de la Vallée du Don a signé un contrat de fourniture, d'installation et de maintenance de 5 turbines de 2 MW chacune, avec Gamesa.

## PERSPECTIVES

Fort de ces bons résultats, le Groupe Global EcoPower, entend accentuer son développement dans les énergies renouvelables et notamment (i) dans le solaire photovoltaïque, (ii) dans l'éolien et (iii) dans la biomasse, et ce, en France et à l'étranger.

La technologie solaire photovoltaïque est parfaitement maîtrisée par Global EcoPower. Le Groupe a notamment construit une centrale au sol de grande dimension (5030 kWp) et un complexe agro-solaire d'environ 60 000 m<sup>2</sup> (et de 3400 kWp). Actuellement quatre permis de construire sont en cours d'instruction :

- une centrale PV dans l'Ardèche représentant 6 MWp ;
- une centrale PV au sol dans l'Aude de 4,4 MWp ;
- deux complexes agro-solaires dans l'Aude de 3,8 MWp et 3,9 MWp.

La filière éolienne est désormais également bien maîtrisée. La société a construit ou est en cours de construction :

- une centrale de 20 MW dans la Manche (10 turbines de 2 MW chacune) ;
- une centrale de 22 MW en Champagne Ardennes (10 turbines de 2 MW chacune) ;
- une centrale de 22 MW en Champagne Ardennes (10 turbines de 2 MW chacune) ;
- une centrale de 10,25 MW en Champagne Ardennes (5 turbines de 2,05 MW chacune) ;
- une centrale de 10 MW dans la Loire (5 turbines de 2 MW chacune).

Enfin le Groupe a déposé deux permis de construire de centrales de cogénération dans l'Aude.

**L'objectif du Groupe Global EcoPower est de réaliser un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros en 2017 et un EBITDA de 32 millions d'euros.**

## A propos de Global EcoPower (GEP)

Global EcoPower, société basée à Aix-en-Provence, est un constructeur "clés en main" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, l'éolien et le photovoltaïque. GEP est cotée sur le marché ALTERNEXT à Paris d'Euronext (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP). GEP est éligible au PEA-PME.

Etat des centrales construites par GEP, vendues et raccordées au réseau :

- Complexe agro-solaire « Les Marotières » : centrale photovoltaïque de 3 490 kWp raccordée le 25 octobre 2011.
- Centrale photovoltaïque au sol de 5 030 kWp à Veules-les-Roses raccordée le 7 octobre 2011.
- Centrale éolienne de La Guenelle de 22 MW raccordée le 16 décembre 2013
- Centrale éolienne de La Voie Romaine de 22 MW raccordée le 16 juin 2014
- Centrale éolienne de Montbray & Margueray de 22 MW raccordée le 15 avril 2014
- Centrale éolienne de Tramomarina de 10,25 MW sera raccordée cette semaine.

## Contacts

<b>Global EcoPower</b> Thierry DARIER Relation investisseurs Tél. : + 33 442 245 016 <a href="mailto:contact@global-ecopower.com">contact@global-ecopower.com</a>	<b>ACTUS Finance</b> Mathieu OMNES Relation investisseurs Tél. : + 33 (1) 53 67 36 92 <a href="mailto:momnes@actus.fr">momnes@actus.fr</a>	<b>ACTUS Finance</b> Jean-Michel MARMILLON Relation presse Tél. : + 33 (1) 53 67 36 73 <a href="mailto:jmmarmillon@actus.fr">jmmarmillon@actus.fr</a>
---	--	---